



CC du Pays Riolois (Siren : 247000706)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Rioz
Arrondissement	Vesoul
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/1999
Date d'effet	29/12/1999

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Monsieur Xavier CORDONNIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Rue des Frères Lumière
Numéro et libellé dans la voie	ZA la charrière
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70190 rioz
Téléphone	03 84 91 84 94
Fax	03 84 91 88 24
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	taxe de séjour
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 668
-----------------------------	--------

Densité moyenne 39,85

Périmètre

Nombre total de communes membres : 33

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Aulx-lès-Cromary (217000363)	144
70	Bonnevent-Velloreille (217000769)	350
70	Boulot (217000843)	634
70	Boult (217000850)	551
70	Bussièrès (217001072)	307
70	Buthiers (217001098)	313
70	Chambornay-lès-Bellevaux (217001189)	165
70	Chaux-la-Lotière (217001452)	376
70	Cirey (217001544)	352
70	Cordonnet (217001742)	123
70	Cromary (217001890)	243
70	Etuz (217002245)	684
70	Fondremand (217002393)	175
70	Grandvelle-et-le-Perrenot (217002757)	349
70	Hyet (217002880)	101
70	La Malachère (217003268)	272
70	Maizières (217003250)	349
70	Montarlot-lès-Rioz (217003557)	292
70	Montboillon (217003565)	272
70	Neuveville-lès-Cromary (217003839)	333
70	Oiselay-et-Grachaux (217003938)	405
70	Pennesières (217004050)	173
70	Perrouse (217004076)	236
70	Quenoche (217004316)	208
70	Recologne-lès-Rioz (217004415)	218
70	Rioz (217004472)	1 989
70	Ruhans (217004563)	146
70	Sorans-lès-Breurey (217004936)	426
70	Traitiéfontaine (217005032)	157
70	Trésilley (217005073)	209
70	Vandelans (217005198)	114
70	Villers-Bouton (217005602)	168
70	Voray-sur-l'Ognon (217005750)	834

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

Maîtrise d'oeuvre au profit des communes membres des études conduisant à la définition des périmètres de protection des sources et des captages d'eau potable.

- Assainissement collectif

Elaboration des schémas directeurs d'assainissement en concertation avec les communes membres.

- Assainissement non collectif

Mise en place du "Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)" : Les missions exercées sont : - pour les installations neuves et à réhabiliter : le contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages ; - pour les autres installations : la vérification du bon fonctionnement et de l'entretien des ouvrages ; - le conseil et la relation clientèle, la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement non collectif.

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte et traitement des déchets ménagers : - Gestion et organisation de la collecte des déchets ménagers et assimilés - Mise en place, gestion et organisation du tri sélectif, par tous les moyens utiles, des déchets ménagers et assimilés. - institution et perception de la TEOM ou de la REOM

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Adhésion au SYTEVOM avec délégation de la compétence "traitement" des déchets ménagers et assimilés.

- Autres actions environnementales

- Résorption des décharges de toute nature. - Etude d'un programme d'amélioration de l'environnement dans les communes membres. - Etudes et travaux d'entretien, d'aménagement et de mise en valeur des ruisseaux et cours d'eau domaniaux et/ou non domaniaux et de leurs ouvrages annexes, sauf rivière OGNON. - Gestion des déchetteries à Rioz et Boulot

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale qui sont d'intérêt communautaire. Sont considérées d'intérêt communautaire : la ZA "en Savourot" à Voray-sur-l'Ognon, la partie communautaire de la zone à Chaux-la-Lotière, la ZA "La Charrière" à Rioz, la ZA à Boulot, le pôle de développement économique à Rioz, l'extension de la ZA "Le Chaillaux" à Rioz et toutes les zones d'activités aménagées par la communauté.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*- Action de développement économique : * construction et gestion de bâtiments industriels, artisanaux, commerciaux ou tertiaires pour permettre l'implantation d'entreprises nouvelles ou le développement d'entreprises existantes. * toute action relative au conseil et à l'information aux entreprises, à l'accompagnement de leurs projets, à la promotion et signalisation des zones d'activités communautaires et de toute l'activité économique et touristique existante dans le périmètre de la communauté. * Instauration, perception et affectation de la taxe de séjour. * aides indirectes pour l'accueil et l'environnement des activités. * intervention à la demande des communes, en faveur de l'installation et du maintien des commerces, activités artisanales, industrielles et tertiaires. - Etudes et interventions visant à la création et au développement d'une filière bois sans ingérence dans le patrimoine forestier de chaque commune. - Création, réfection de pistes et chemins forestiers, places de retournement et de stockage sur des emprises mises à disposition par les communes membres. - Mise en oeuvre d'une Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural " ORAC du Pays des 7 Rivières " et participation financière aux diagnostics d'entreprises et à la modernisation de l'appareil commercial, artisanal et de service du Pays Riolois dans le cadre de conventions d'opérations passées entre les différents partenaires. - Étude et mise en oeuvre d'équipements visant à assurer la couverture internet en haut débit sur les secteurs du territoire de la communauté non desservis par les opérateurs.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Conception, construction, grosses réparations, entretien et gestion des bâtiments et des équipements de la Maison de Pays et de la Maison Communautaire. - Réhabilitation, entretien et mise en valeur du petit patrimoine architectural propriété des communes membres (fontaines, lavoirs, calvaires, abreuvoirs, monuments votifs) en dehors de ceux situés dans les

cimetières communaux ou intercommunaux. - Construction, grosses réparations, organisation du fonctionnement, gestion, entretien et surveillance des équipements culturels, sportifs et de loisirs suivants : * Gymnase à Rioz * Centre Intercommunal de Rencontres à Voray-sur-l'Ognon * Piscine à Rioz * Piscine à Chaux-la-Lotière

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
- Conception, construction, grosses réparations, entretien et gestion des bâtiments et des équipements de la Maison de Pays et de la Maison Communautaire. - Réhabilitation, entretien et mise en valeur du petit patrimoine architectural propriété des communes membres (fontaines, lavoirs, calvaires, abreuvoirs, monuments votifs) en dehors de ceux situés dans les cimetières communaux ou intercommunaux. - Construction, grosses réparations, organisation du fonctionnement, gestion, entretien et surveillance des équipements culturels, sportifs et de loisirs suivants : * Gymnase à Rioz * Centre Intercommunal de Rencontres à Voray-sur-l'Ognon * Piscine à Rioz * Piscine à Chaux-la-Lotière

- Etablissements scolaires

- Soutien aux projets et actions éducatives au collège : * voyages à l'étranger, * foyer socio-éducatif du collège, * ouverture sur le milieu, * association sportive.

- Activités péri-scolaires

1) Mise en oeuvre de services d'accueil de la petite enfance, d'accueil et de restauration périscolaires : - Construction, organisation du fonctionnement et gestion de la crèche, halte-garderie à Rioz : grosses réparations et entretien des bâtiments et du matériel ; mise en oeuvre de l'accueil et de la garde des enfants... - Organisation du fonctionnement et gestion de la crèche, halte-garderie à Voray-sur-l'Ognon : grosses réparations et entretien des bâtiments et du matériel ; mise en oeuvre de l'accueil et de la garde des enfants... - Construction, organisation du fonctionnement et gestion d'une crèche, halte-garderie à l'ouest de la communauté : grosses réparations et entretien des bâtiments et du matériel ; mise en oeuvre de l'accueil et de la garde des enfants.. - Organisation du fonctionnement et gestion du Relais communautaire pour les Assistantes Maternelles. *Signature et mise en oeuvre des contrats petite enfance, des Contrats Educatifs Locaux et de tous autres contrats liés aux actions concernant la jeunesse, menées en partenariat tant avec la Caisse d'Allocations Familiales qu'avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'État ou de la Direction Education, Jeunesse et Sport du Conseil Général. * Organisation du fonctionnement, gestion et animation du service d'accueil et de restauration périscolaires dans les écoles situées sur le territoire communautaire. Pour les communes membres de la CCPR, adhérentes à des groupements scolaires comptant des communes extérieures à la communauté, une participation au fonctionnement, à la gestion, à l'animation et à l'organisation du service d'accueil et de restauration périscolaires pourra être mise en oeuvre dans le cadre de conventions. Des communes extérieures à la communauté, adhérentes à des groupements scolaires dont le site d'accueil et de restauration périscolaires est administré par la CCPR, pourront bénéficier du service à prix coûtant, dans le cadre de conventions. * Mise à disposition, à prix coûtant, de personnel communautaire à des collectivités locales, des Etablissements Publics et des associations du Pays Riolais dans le cadre de conventions. * Mise à disposition de personnel, à prix coûtant, par des collectivités locales, des Etablissements Publics à la CCPR dans le cadre de conventions.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Mise en oeuvre de la compétence Education musicale dans le cadre du syndicat mixte pour l'école départementale de musique

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Elaboration, modification, révision et suivi d'un SCOT.

- Schéma de secteur

Elaboration de schémas de secteur et de schémas de zone d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire

- Plans locaux d'urbanisme

- Elaboration, modification et révision, en concertation avec les communes membres, des cartes communales, des Plans Locaux d'Urbanisme et de tous documents définissant ou réglementant un zonage d'urbanisme.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Elaboration de schémas de zone d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire

- Organisation des transports non urbains

La Communauté de Communes du Pays Riolais est Autorité Organisatrice de Transport de 2ème rang (AOT2) pour la mise en place d'un service de transport à la demande pour les habitants de la communauté de communes, par délégation du Conseil Général de la Haute-Saône

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Etude et mise en oeuvre de programmes d'aménagement : * chartes, contrats de développement régionaux et départementaux et programmes européens dont LEADER, * participation dans le cadre de conventions, à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la charte de territoire du Pays des Sept Rivières et du contrat de Pays et du Pôle d'excellence Rurale (PER).
- Etudes et programmation
Mise en place et gestion d'un "Système d'Information Géographique" (SIG)
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
Elaboration et mise en oeuvre de programmes locaux d'habitat.
- Politique du logement non social
Acquisition de bâtiments à la demande de communes membres ou mise à disposition par des communes membres, pour la rénovation à usage locatif et la gestion des logements créés.
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Etude et mise en oeuvre d'OPAH et PIG.
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
Étude et mise en oeuvre d'équipements visant à assurer la couverture internet en haut débit sur les secteurs du territoire de la communauté non desservis par les opérateurs (compétence inscrite dans le bloc de compétence "Aménagement de l'espace")
- Autres
La communauté de communes peut à la demande d'une ou plusieurs communes membres, exercer à leur profit le rôle de maître d'ouvrage délégué pour des opérations relevant de compétences non déléguées. Cette possibilité s'exercera dans le cadre de conventions définissant : - les conditions de l'exercice de cette maîtrise d'ouvrage déléguée, - les modalités des mouvements financiers entre la communauté de communes et les communes concernées, - la rémunération de la communauté pour cette mission. Les collectivités locales et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale extérieurs à la Communauté de Communes du Pays Riolois pourront être associés aux actions et programmes mis en oeuvre par la communauté dans le cadre de ses compétences, par le biais de conventions passées avec elle.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
70	SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THEATRE DE LA HAUTE SAONE (257002584)	SM ouvert	24 014
70	SYNDICAT MIXTE A VOCATION UNIQUE POUR LE TRANSFERT, LA VALORISATION ET L'ELIMINATION DES ORDURES MENAGERES (257003426)	SM fermé	109 866

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)